

Xavier Lavanchy, Président de commune de Saint-Maurice/VS

De grands projets à Saint-Maurice

Impliqué depuis les années 90 dans la politique locale, Xavier Lavanchy effectue sa première législature en tant que Président de la commune de Saint-Maurice. Possédant un riche patrimoine historique et le plus ancien monastère d'occident (fondé en 515 par le roi burgonde Sigismond), la ville s'impose de plus en plus comme un haut-lieu culturel, notamment par le biais des expositions organisées au château. Par ailleurs, la commune va mettre en œuvre différents projets d'importance, comme l'explique Xavier Lavanchy.

- Saint-Maurice, ville ou village?

- Une ville par son importance historique, mais au regard des villes actuelles et de la population de 4600 habitants de Saint-Maurice, le terme de village semble plus adapté. Cette question de ville ou de village a justement été évoquée dans «Le Nouvelliste» à l'occasion des 120 ans du quotidien, qui a été fondé à Saint-Maurice. Je dirais que pour ses habitants, Saint-Maurice est une ville.

- Comment Saint-Maurice a-t-il évolué?

- Au début du XX^e siècle, Saint-Maurice, Martigny et Monthey étaient des centres équivalents en nombre d'habitants. En un siècle, Martigny et Monthey ont connu un développement d'envergure, contrairement à Saint-Maurice dont la population, à la fin des années 80, n'atteignait pas les 4000 habitants. Il a ensuite connu une progression jusqu'en 2010, où il a compté de 4550 à 4600 résidents. Depuis lors, l'effectif de population est assez stable.

- Pour quelle raison Saint-Maurice ne s'est-il pas développé dans les mêmes proportions que Martigny et Monthey?

- L'immobilier est sans doute la principale raison. Au début du XX^e siècle, il n'y avait pas beaucoup de construction de logement. A partir des années 80 et jusqu'en 2010, la commune a vu se développer deux zones de villas. L'une se situe sur la zone d'Épinassey et l'autre au-dessus de la gare, à la Borette. Les autres communes ont bénéficié d'importantes constructions de logement collectif, ce qui n'a pas été le cas à Saint-Maurice. Les terrains appartiennent majoritairement à l'Abbaye et à la Bourgeoisie de Saint-Mau-

COMMUNE DE SAINT-MAURICE



Xavier Lavanchy.

rice, qui n'avaient pas d'impératifs à la vente ou au développement de projets. Dans les autres communes, les terrains appartenant à des privés: le développement immobilier a été plus rapide.

Des projets de logement collectif sont maintenant en train de prendre forme à Saint-Maurice et ce type de construction va prendre de l'ampleur par rapport aux villas individuelles. Le Conseil municipal a la volonté de densifier le territoire communal.

- Quels sont les projets en cours?

- L'Abbaye a décidé de développer ses terrains situés dans la zone de Saint-Laurent par le biais d'un projet comprenant 14 immeubles locatifs. Le Plan de quartier a été accepté en 2021 et les travaux pour les trois premiers immeubles, soit 41 appartements,

ont débuté. Les terrassements sont faits et les appartements devraient être livrés d'ici deux ans.

Deux autres projets sont en gestation. Le premier concerne le quartier de la gare, avec notamment le bâtiment de l'arsenal, qui n'est plus utilisé depuis 20 ans. Globalement, ce périmètre de la gare, qui représente quelque 28 000 mètres carrés, est une friche immobilière. Nous avons réalisé un projet pour lequel nous devrions avoir une réponse au cours des six prochains mois. Pour ce faire, il a fallu réunir autour de la table les partenaires propriétaires des différentes parcelles, à savoir: CFF Immobilier, Armasuisse, la Poste Immobilier, les différents services cantonaux et la commune. Ce projet comprend notamment l'installation de la Haute école pédagogique du Valais (HEP), située à Brigue et à Saint-Maurice, qui a besoin de nouveaux locaux, ainsi que des logements collectifs.

Le second projet porte sur le quartier des Iles, sur des terrains appartenant à la Bourgeoisie, où six ou sept immeubles ont déjà été construits. Le Plan de quartier revu comprendrait la création de quatre nouveaux immeubles et une autre parcelle à proximité pourrait accueillir de nombreux bâtiments de logement. Cependant, nous devons encore bien réfléchir à l'urbanisme de cette zone. A terme, il pourrait y avoir deux dizaines d'immeubles locatifs supplémentaires.

J'ai l'impression que cette densification est bien acceptée par la population, particulièrement en ce qui concerne le quartier de la gare, qui a vraiment besoin d'être réaménagé.

- Les prix de l'immobilier ont-ils augmenté?

- Oui, en 2007, le prix du terrain pour une villa



Un riche patrimoine historique.

était de 100 à 120 francs le mètre carré. Aujourd'hui, le prix se situe déjà autour des 400 francs le mètre carré.

- De quel type seront les futurs logements?

- Il devra s'agir d'appartements à loyers raisonnables, car Saint-Maurice n'est pas un lieu adapté à des projets de haut standing.

- Les infrastructures de la commune sont-elles adéquates?

Aujourd'hui déjà, nous avons les infrastructures nécessaires à accueillir jusqu'à 1000 habitants supplémentaires. Nous allons aussi élargir rapidement l'offre de la crèche-UAPE, avec la mise en place d'une nurserie pour les enfants de 4 à 18 mois. Concernant l'emploi, nous accueillons plus de 1700 postes, dont une majorité dans le secteur public.

- La question de l'offre en matière de santé est de plus en plus d'actualité. Celle-ci est-elle adaptée à la population actuelle et future?

- Pour le moment, nous avons environ six médecins de famille, ce qui convient bien aux besoins de la population. Nous avons cependant quelques inquiétudes pour l'avenir, car trois de ces praticiens approchent de l'âge de la retraite. La question de la relève va se poser.

- Quel est, selon vous, le principal atout de Saint-Maurice?

- Je pense qu'il s'agit de la mobilité. Saint-Maurice est la porte d'entrée du Valais et dispose de nombreux avantages. Citons la sortie d'autoroute, ainsi que notre position sur la ligne du Simplon, avec de nombreux arrêts, et à l'aboutissement de la ligne du Tonkin. Saint-Maurice aura aussi un positionnement stratégique sur le tracé de la future ligne Sud-Léman qui reliera St-Maurice à Evian,

puis Genève. Cette grande offre en matière de mobilité est déjà une grande force et sera déterminante pour le développement futur de notre commune. Autre grand avantage: nous sommes membres de l'Agglomération du Chablais (côté Nord) et du Parc naturel du Trient (côté Sud), ce qui nous lie dans des partenariats d'avenir à nos voisins.

- La commune a-t-elle de grands projets en cours?

- Nous participons à la rénovation du collège, dont le projet est à bout touchant, comme à la construction de la nouvelle HEP dans le quartier de la gare, ainsi qu'à l'agrandissement de l'EMS. Dans l'immédiat, la commune va reconstruire la zone sportive et agrandir l'école primaire. Par ailleurs, nous allons investir dans les réseaux d'eau potable et de récolte des eaux usées. Enfin, nous envisageons de rénover notre Grand-Rue historique.

Il s'agit de dépenses très importantes pour la commune, même si dans certains cas nous disposons d'aides du canton et de la Confédération. Les revenus financiers de Saint-Maurice ont longtemps fait partie des plus bas du Valais. Nous arrivons à maintenir un certain équilibre au niveau des comptes de fonctionnement. Le taux d'endettement par habitant est raisonnable, puisque situé à 2900 francs. Nous allons devoir emprunter pour mener à bien nos grands projets et ce taux d'endettement devrait monter jusqu'à 5000 ou 6000 francs.

- Quelle est votre politique énergétique et environnementale?

- Ces quatre dernières années, nous nous sommes engagés en vue d'obtenir le label Cité de l'énergie, que nous devrions recevoir cette année. Fin 2022, nous avons publié un dépliant «énergie et mobilité» à l'intention de

la population, pour annoncer le plan d'action du Conseil municipal. La commune a par exemple mis en place un conseil en énergie gratuit et travaille sur différents projets, comme la mise en zone 30 km/h pour l'ensemble du bourg et l'aménagement de pistes cyclables au nord de Saint-Maurice. Nous avons aussi renforcé la desserte de bus, avec une fréquence à l'heure dans le quartier d'Épinassey.

Le projet d'une liaison câblée entre Saint-Maurice et Vérossaz pourrait aboutir d'ici une dizaine d'années et serait un grand atout pour notre commune. Par ailleurs, nous travaillons avec la Satom afin de relier la commune au chauffage à distance régional, projet qui pourrait aboutir d'ici quatre à cinq ans.

- Saint-Maurice est aussi une ville de culture...

- Oui, nous avons une longue tradition culturelle, notamment en matière de musique sacrée, en particulier grâce au chanoine Marius Pasquier qui a fondé plusieurs ensembles musicaux de qualité. Nous possédons aussi une fanfare très active et la salle de spectacle du Martolet, la plus grande du Valais.

L'Abbaye de Saint-Maurice reste un site important de la commune en nombre de visites, mais au cours des dix dernières années, le château est devenu un lieu phare avec des expositions dont la dernière, au sujet des Schtroumpfs, a remporté un grand succès avec plus de 38 000 visiteurs. Une autre exposition portant cette fois sur Titeuf et l'œuvre de Zep est prévue à partir du 10 avril. La Grotte aux fées suscite aussi un fort intérêt, avec environ 20 000 entrées par an. Ces dernières années ont été marquées par un fort développement du tourisme, qui s'est traduit notamment par la création de trois emplois à l'Office du tourisme, dont le rôle consiste également à créer des animations tout au long de l'année. Nous avons par exemple le marché monastique, en septembre, et de juin à juillet le festival Nuance Pop, avec des concerts tous les vendredis soir dans la Grand-Rue.

Il faut aussi absolument découvrir l'authentique village de Mex, situé à 1000 mètres d'altitude. La vue sur les Alpes y est exceptionnelle, il y a un très bon restaurant et les amateurs de marche en montagne sont comblés. Le village est sur le parcours du tour des Dents du Midi. Il est surplombé par le hameau des Planets, à 1500 mètres d'altitude, formé entièrement de mayens. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT